

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conform ment   une obligation l gale, afin de vous aider   comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associ s. Il vous est conseill  de le lire pour d cider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FEDERAL SOLV' PREMIA

PART I - Code ISIN : FR0013280369

OPCVM g r  par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Federal Solv' Premia a pour objectif** de r aliser sur la dur e de placement recommand e de 3 ans, une performance nette de frais de gestion sup rieure   l'EONIA capitalis  + 300 bps en maintenant une volatilit  stable comprise entre 4 et 7%. L'objectif de volatilit  a  t  d fini via la mise en place d'une strat gie de contr le de volatilit  au sein de la strat gie d'investissement. Il s'agit ici d'objectifs de rendement et de volatilit  qui peuvent ne pas  tre atteints dans certaines conditions de march s.

**Indice de r f rence** : EONIA capitalis  +300bps. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) est calcul  comme la moyenne des taux au jour-le-jour de la zone Euro. Il est fix  par la Banque Centrale Europ enne.

**La strat gie d'investissement** a pour objectif de capturer les rendements li s   diff rents facteurs (Momentum, Carry, Value, Volatilit , Liquidit , D fensif), au sein desquels diff rentes strat gies sont mises en place sur diff rentes classes d'actifs (Dividendes, Actions, Mati res premi res, Taux, Change, et Volatilit ).

La strat gie d'investissement se construit sur deux dimensions :

#### 1/ La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan

Le choix des titres constituant le portefeuille d pend de leur niveau de r mun ration relatif. Le portefeuille peut donc pr senter des allocations variables essentiellement entre actions et produits de taux (Emissions de l'Etat Fran ais) selon les conditions de march . Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du fonds mais participeront, de par leurs rendements,   financer les strat gies de hors bilan.

Les investissements r alis s en direct sur les actions, pouvant aller jusqu'  100% de l'actif net, seront syst matiquement couverts par des instruments d riv s.

Le risque de taux pourra  tre couvert par des instruments d riv s.

Dans la limite de 10% de son actif net, le fonds pourra investir dans des parts et ou actions d'OPCVM et/ou de FIA de droit fran ais et europ en, de toutes classifications.

#### 2/ La mise en  uvre de strat gies de hors bilan

La strat gie hors-bilan se d compose en diff rents niveaux:

- La strat gie multifactorielle
- La strat gie de contr le de volatilit 
- La strat gie de couverture partielle syst matique du risque

La mise en  uvre de cette strat gie hors-bilan repose sur un mod le quantitatif permettant de capturer les rendements ou «primes de risques» li s aux classes d'actifs et aux facteurs de risque.

Pour mettre en  uvre ses strat gies hors bilan, le FCP pourra s'exposer via des swaps de performance.

##### ➤ **La strat gie multifactorielle**

La strat gie Multifactorielle est d finie par les **facteurs** (Carry, Momentum, Value, Volatilit , Liquidit , D fensif). Au sein de ces facteurs sont mises en place diff rentes **strat gies** sur diff rentes classes d'actifs.

Les facteurs sont d finis comme suit :

- **Carry** : le facteur Carry vise   capter un revenu associ  au portage d'actifs ayant un rendement  lev .
- **Momentum** : le facteur Momentum consiste   acheter des actifs qui ont connu une hausse r cente et   vendre ceux qui ont sous-perform .
- **Value** : le facteur Value consiste   acheter des actifs sous- valu s et   vendre des actifs sur- valu s relativement   leur valorisation fondamentale.
- **Volatilit ** : le facteur li    la prime de Volatilit  vise   capter un rendement r sultant de l' cart positif entre la volatilit  implicite d'un actif et sa volatilit  r alis e.
- **Liquidit **: Cette famille de strat gies investit dans des actifs   des moments sp cifiques du mois. Elles b n ficient des diff rentiels de rendements caus s par des comportements identifi s des acteurs de march . Par exemple, certains actifs peuvent avoir une demande plus  lev e   la fin du mois ce qui pourrait tirer leur prix vers le haut et  tre captur  par cette famille de strat gies.
- **D fensif** : Le facteur d fensif consiste   investir sur des actifs consid r s comme  tant de bonne qualit  et/ou de faible volatilit  pour chercher   b n ficier de leur profil de risque/rendement potentiellement int ressant.

La liste des facteurs n'est pas exhaustive.

L'allocation d finie sur chaque strat gie vise   obtenir une exposition homog ne et un risque similaire, en limitant le risque de concentration et de surexposition, au sein de la strat gie multifactorielle.

La strat gie multifactorielle est encadr e par une strat gie de contr le de la volatilit  et associ e   un m canisme de couverture partielle syst matique du risque visant   limiter, sans l'annuler, le risque de perte en capital des investisseurs.

##### ➤ **La strat gie de contr le de volatilit **

La strat gie de contr le de la volatilit  consiste   ajuster quotidiennement l'exposition du portefeuille   la strat gie multifactorielle en fonction du rapport entre la volatilit  cible (6%) et la volatilit  effectivement r alis e de celle-ci.

##### ➤ **La strat gie de couverture partielle syst matique du risque**

Une approche syst matique de couverture partielle du risque sera combin e au portefeuille. Ce m canisme repose sur l'achat et la revente d'options portant sur la strat gie de contr le de volatilit . La couverture partielle du risque consiste   diminuer l'exposition du fonds   la Strat gie de contr le de volatilit  d s lors que le niveau de celle-ci diminue en dessous du niveau du strike des options.

La Soci t  de Gestion contr le l'impl mentation des diff rents facteurs et strat gies au sein de la strat gie de hors-bilan. L'attention de l'investisseur est attir e sur le fait que la strat gie sera impl ment e via un ou plusieurs swaps de performance, contract s avec une ou plusieurs contreparties bancaires.

**Cet OPCVM est un OPCVM de capitalisation et/ou de distribution.**

## Durée minimale de placement recommandée : 3 ans

Les souscriptions et rachats sont centralisés jusqu'à 12h30 par l'établissement en charge de la centralisation. Les demandes de souscriptions et rachats transmises à l'établissement en charge de la centralisation (CACEIS BANK 1-3, Place Valhubert, 75013 PARIS) avant 12h30 sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du lendemain de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le surlendemain du jour de la fin de la session de collecte. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

## PROFIL DE RENDEMENT RISQUE



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel le capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

La catégorie 4 déterminée pour le fonds reflète la stratégie exposant le fonds aux risques issus des marchés actions, taux, devises et matières premières. La catégorie de risque associé à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il peut être affecté par le mécanisme de swing pricing car il peut augmenter la volatilité. Ce mécanisme est appliqué à la discrétion de la société de gestion.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposés et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

**Risque de crédit :** ce risque représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur, la valeur liquidative pourra baisser.

**Risques liés aux instruments dérivés :** les instruments dérivés sont fortement sensibles aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent. Leur utilisation peut déboucher sur un effet de levier pour le fonds, à la hausse comme à la baisse.

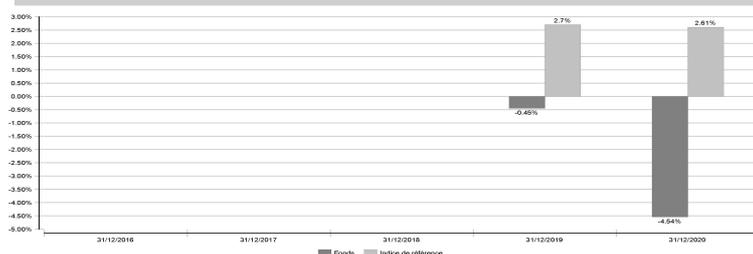
## FRAIS – PART I

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants *	0,67 %
*Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputés au FCP– se fonde les frais de l'exercice précédent. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les éventuels frais d'entrée ou de sortie ainsi que les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr)

## PERFORMANCES PASSES – PART I



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

Cet OPCVM a été créée le 18 septembre 2018. La part I a été créée le 18 septembre 2018.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM :** le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion - 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr) ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). L'OPCVM propose une autre catégorie de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

**Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Rémunérations :** Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr) ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05 février 2021.